

## Les objectifs pédagogiques :

Cette session de formation a pour objectif de permettre aux élus de :

- Connaître les règles de base de fonctionnement d'un crématorium
- Comprendre les coûts et les enjeux de l'installation d'un crématorium.

Il s'agit d'un complément à la formation dédiée au fonctionnement des services funéraires.

## Le Programme :

### Les prestations d'un crématorium :

- L'accueil des familles.
- La réception des cercueils.
- Les opérations de crémation.
- Les suites de la crémation.
- Les obligations administratives.

### Le mode de gestion :

- La SEM.
- La délégation de service public.
- Le contenu des missions confiées à l'opérateur.

### Le contrôle :

- Le contrôle de l'évolution des tarifs.
- La qualité du rapport d'activité produit par le prestataire.
- Le contrôle sur les délégataires de service public.

### L'équilibre économique d'un crématorium :

- L'évaluation de l'activité potentielle.
- L'évaluation de l'offre déjà existante à proximité.
- Les investissements nécessaires, et leur amortissement.
- Les délais d'ouverture.
- L'importance des investissements devant être réalisés par la collectivité.
- L'estimation de la redevance due par l'opérateur.
- La détermination des tarifs.
- Le compte prévisionnel d'exploitation.

### L'appel à la concurrence :

- La forme de l'appel à la concurrence.
- Le contenu du dossier de mise en concurrence.
- Les supports d'annonce pour la mise en concurrence.
- L'évaluation des offres.
- La négociation avec le lauréat.

## Formateur : Monsieur Xavier GIVELET



Ancien élève de l'ENA (promotion Jean Monnet)

- Sous-préfet pendant 9 ans
- Inspecteur des finances (à titre temporaire dans le cadre de la mobilité statutaire) pendant 2,5 ans
- Conseiller à la DATAR pendant 6 ans
- Magistrat de chambre régionale des comptes pendant 6 ans.

## Les points forts de la formation :

Le formateur a été sous-préfet, conseiller à la DATAR, puis magistrat de chambre régionale des comptes.

### Modalités pédagogiques :

- Documents support projetés.
- Etudes de cas.

### Les résultats attendus :

Découvrir les missions et les principales règles de fonctionnement des crématoriums.

Public :	Format :	Financement et coût :
Elus, collaborateurs d'élus, cadres administratifs, agents de la collectivité.	<p><b>En intra</b> : dans une salle mise à disposition par la collectivité</p> <p><b>En inter-collectivité</b> : dans une salle mise à disposition par notre organisme</p> <p><b>A distance</b> : en classe virtuelle synchrone en présence de Monsieur Xavier GIVELET</p>	<p>Pour les intras, nous consulter pour devis</p> <p>Pour cette session programmée et ou à distance d'une durée de 3 heures de formation le coût est de 240 € TTC si DIF ELU / 280 € TTC si budget de la collectivité .</p>

### Evaluation des acquis :

Évaluations régulières pendant la formation en utilisant différents moyens (mises en situation, quiz...) - Questionnaire de satisfaction en fin de session - Attestation de fin de formation précisant les objectifs de la formation - Possibilité d'évaluer les connaissances acquises par QCM - Suivi post formation à 6 mois par entretien téléphonique et ou questionnaire

### Accessibilité et référent handicap :

Les établissements de réalisation des actions de formation de la SAS FDEL sont majoritairement des ERP (Etablissement Recevant du Public), les règles d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap sont appliquées. Nous invitons les personnes en situation de handicap qui veulent suivre une de nos formations à nous contacter directement afin d'évaluer ensemble les modalités d'accès requises. Le référent handicap M GILBERT reste disponible pour tout renseignement à ce propos.

**Nombre maximum de participants par session de formation** : 15 personnes.

**Délai d'accès à cette formation** : le délai d'accès est abordé différemment selon qu'il s'agit d'une action de formation inter-collectivité, d'une action intra-collectivité ou d'une action à distance. Le délai d'inscription incompressible si financement DIF ELU est de 11 jours ouvrés avant le jour J de la formation.

**Résultats en 2021 et 2022** : 100% des stagiaires recommandent nos formations (Mise à jour régulières des résultats sur notre site internet)